



# PONEY CLUB DE MORNANT

## Dossier d'inscription 2023 – 2024

# Informations pratiques

## Planning :

- Le démarrage des cours se fera **le mardi 5 septembre 2023.**
- Les cours se répartissent sur trois trimestres :
  - o 1<sup>er</sup> Trimestre : du mardi 6 septembre au samedi 23 décembre 2023.
  - o 2<sup>ème</sup> Trimestre : du lundi 8 janvier au samedi 13 avril 2024.
  - o 3<sup>ème</sup> Trimestre : du lundi 29 avril au samedi 6 juillet 2024.

## Déroulement des cours :

### **Durée des cours :**

- Baby poney 4/5 ans : 30 min de cours
- A partir de 6 ans tous niveaux : 1 heure de cours

Il est demandé d'arriver **20 min avant le début du cours** pour préparer son poney / cheval et prévoir **20 min après le cours** pour s'occuper de ce dernier. Les cours débutent à l'heure indiquée sur le planning ci-après.

## Absences :

Toute absence doit être signalée 24H à l'avance pour pouvoir être rattrapée.

Les conditions pour bénéficier d'un rattrapage sont :

- Une absence signalée 24h à l'avance.
- Une place disponible dans une reprise de même niveau la semaine qui précède ou qui suit l'absence.
- Un justificatif médical pour les annulations moins de 24H à l'avance.

## Activités du dimanche :

Des activités (balades, jeux, concours, challenges, ...) vous sont proposées les dimanches. Les inscriptions et les règlements se feront à l'unité uniquement sur l'application Kavalog. Les tarifs varient selon le type d'activité proposée.

## Stages des vacances scolaires :

Pendant les vacances scolaires, le Poney Club vous propose des stages afin de continuer à évoluer. Ils permettent un contact plus approfondi avec l'équidé, une pratique intensive des soins, un apprentissage de la théorie et un perfectionnement de la pratique.

Les dates et plannings sont fixés environ un mois à l'avance.

Une permanence au secrétariat sera assurée le 1<sup>er</sup> jour de chaque stage.

## Equipement :

La tenue spécifique à la pratique de l'équitation n'est pas exigée mais les pratiquants doivent porter :

- Des bottes en caoutchouc (de pluie). Pour des raisons de sécurité, le port des baskets est strictement interdit en cours ;
- Un pantalon long, souple et confortable (type leggin ou jogging).

Equipements supplémentaires à prévoir :

- 1 paire d'éperons (à partir du Galop 5)
- 1 gilet protège-dos/air bag (conseillé)

Dans le cadre de la période de découverte ou d'un stage, le Poney Club assure le prêt de la bombe. Toutefois nous préconisons l'achat d'une bombe adaptée à la morphologie du cavalier dès que la pratique est régulière.

## Inscriptions :

Pour vous inscrire, il convient de :

- Rapporter la fiche de pré-inscription dûment complétée et signée (uniquement le règlement intérieur pour les réinscriptions, si aucun changement de coordonnées).
- Joindre la totalité des règlements (chèques ou mandat de prélèvement). Le montant de la licence sera à rajouter au 1<sup>er</sup> règlement.

L'inscription, la facturation et l'engagement sont effectifs pour une **année entière**. Cependant nous vous laissons la possibilité de payer en plusieurs fois (mensuellement ou trimestriellement) mais ceci n'est qu'une facilité de paiement.

Plusieurs modes de paiement sont à votre disposition : prélèvements automatiques, chèques, espèces, chèques vacances, pass région.

Si vous souhaitez payer par prélèvement automatique, merci de joindre un RIB au dossier d'inscription. Nous réaliserons le mandat de prélèvement SEPA, puis vous devrez le vérifier et le signer.

Lors de votre inscription annuelle, nous vous remettons un **bon de parrainage** : si un(e) ami(e) s'inscrit à l'année dans notre établissement grâce à vous, remettez-lui votre bon de parrainage à votre nom afin qu'il(elle) se présente à l'inscription avec. Vous bénéficierez **d'une journée de stage en cadeau** !

Ceux qui le souhaitent peuvent profiter d'une **formule découverte** pendant quatre semaines sur le mois de septembre. A cette formule s'ajoutera la licence fédérale. Si vous décidez de poursuivre à l'issue de cette période de découverte, nous déduisons du forfait annuel le montant de la formule découverte.

## Secrétariat :

En dehors des heures d'ouverture du secrétariat, il est possible de laisser un règlement ou une correspondance dans la boîte aux lettres verte en dessous de l'escalier de l'accueil.

## Conditions d'annulation et remboursement :

Nous vous rappelons que l'inscription est annuelle et non trimestrielle, l'engagement se fait à l'année.

Si vous souhaitez annuler votre inscription **avant** le **4 Septembre 2022**, nous vous rembourserons votre inscription, mais pas la cotisation ni l'éventuelle assurance annulation.

**Après** le **4 Septembre 2022** les remboursements ne pourront être accordés que dans deux cas :

- Pour des raisons médicales sur présentation d'un justificatif.
- Hors raison médicale si vous avez opté pour une assurance annulation de 100€ réglée et encaissée à l'inscription

Le remboursement se fera par chèque au prorata des séances restantes jusqu'à la fin de l'année.

## Votre espace Kavalog :

Une fois votre dossier d'inscription retourné à l'accueil, vous recevrez par mail les codes d'accès à votre espace Kavalog, notre outil de gestion. Au sein de votre espace, vous aurez accès :

- A vos factures ;
- A votre panier : prestations pré-sectionnées pour une durée de 24h ;
- L'ensemble des reprises programmées ainsi que la possibilité de gérer vos absences ;
- Les activités et les stages auxquels le cavalier aura accès selon son niveau ;
- A une plateforme sécurisée de règlement en ligne par carte bancaire pour régler vos factures ou votre panier.

L'application vous sera présentée à l'occasion d'une soirée de bienvenue en septembre 2023.

## Assurance, licences et examens :

La licence fédérale est obligatoire pour tout adhérent car elle comprend une assurance (valable pour tous les clubs affiliés de France). Elle permet également de se présenter aux examens fédéraux, les « Galops » qui sont passés pendant les stages des vacances scolaires. Le passage des examens n'est pas obligatoire mais conseillé. Elle permet également d'obtenir des réductions auprès des partenaires de la FFE.

Pour rappel :

- Une année d'équitation ne correspond pas forcément à un passage de Galop, seule la monitrice jugera si le cavalier est apte ou pas à passer au niveau supérieur l'année suivante.
- Le cavalier est inscrit dans le cours du niveau qu'il prépare.

# TARIFS CLUB 2023-2024

## LICENCES

---

- Licence - de 18 ans 25€
- Licence + de 18 ans 36€
- Licence verte valable 1 mois 10€

## FORFAITS

---

	TARIF ANNUEL (Paiement en une seule fois)	TARIF AVEC ÉCHELONNEMENT (Trimestriel / mensuel)
<b>Baby Poney (3 à 5 ans)</b>	<b>445 €</b>	<b>480 €</b>
<b>Débutant à G7 (Dès 6 ans)</b>	<b>690 €</b>	<b>730 €</b>

- \* Les règlements, hors cotisation et assurance annulation, sont encaissés en septembre ou selon la répartition de l'échelonnement
- \* Cotisation individuelle : 120 € encaissés à l'inscription
- \* Cotisation familiale : 160 € par famille, encaissés à l'inscription
- \* Assurance annulation : 100 € encaissés à l'inscription
- \* A partir du 2ème forfait pour un même cavalier : Réduction de 20%
- \* Réduction familiale : 5% à partir du 2ème enfant (non cumulable avec la réduction du 2ème forfait)

## AUTRES PRESTATIONS

---

- Cours d'essai 20 €
- Formule découverte 4 séances 70 €
- Cours particulier à l'unité 40 €
- Carte 10 cours particuliers 350 €

# PLANNING DES REPRISES

	MARDI	MERCREDI		JEUDI	VENDRDI	SAMEDI	
9H30		Baby (3/5 ans)				Baby (3/5 ans)	
10h		G 1/2 (Dès 6 ans)				G 2/3 (Dès 6 ans)	
11H		Deb / G 1 (5/7 ans)	Deb / G1 (Dès 8 ans)			Deb / G 1 (Dès 6 ans)	G 5/6/7 (Ado/Adlt)
14H		Deb / G 1 (5/8 ans)	G 2/3 (Dès 8 ans)			G 1/2 (Dès 6 ans)	G 3/4 (Dès 8 ans)
15H		G 1/2 (Dès 6 ans)	Baby (3/5 ans)		14h30 G 5/6 (Ado/Adlt)	Deb / G 1 (Dès 6 ans)	G 4 (Ado/Adlt)
15H30							
16H		Deb / G1 (Dès 6 ans)	G 3/4 (Ado/Adlt)			G 1/2 (Dès 6 ans)	G 5/6/7 (Ado/Adlt)
17H			G 4/5/6 (Ado/Adlt)				
17H30	17h15 G 2/3 (Dès 6 ans)						
18H					G 1/2 (Ado/Adlt)		
18H30	18h15 Deb G 1/2 (Ado/Adlt)						
19H					Débutant (Ado/Adlt)		
19H30							



# FICHE D'INSCRIPTION

## Le cavalier :

**NOM Prénom :**

**Date de naissance :**

**Adresse postale :**

**Adresse mail :**

**N° de licence :**

## Le responsable :

	Nom	Prénom	Téléphone
<b>Père</b>			
<b>Mère</b>			
<b>Grands-parents</b>			
<b>Tuteur légal</b>			

Adresse de facturation (si différente) :

Rue :

Code postal :

Ville :

## Activités équestres : (Si le choix 1 n'est plus disponible, vous serez inscrit dans le choix 2)

Choix 1 : Jour :

Heure :

Niveau :

Choix 2 : Jour :

Heure :

Niveau :

## Comment nous avez-vous connus :

- Réseaux sociaux
- Bouche à oreille
- Sacs à pain en boulangerie
- Affichage dans les rues ou dans les commerces
- Distribution de flyers à la sortie des écoles
- Distribution de flyers sur les marchés
- Événement (fête de village, Foire des 3 places, ...)



Choix du mode de règlement :

		Chèque	Chèque vacances	Prélèvement	Espèces	Pass région
<b>Cotisation</b>						
<b>Forfait &amp; Licence</b>	Règlement en 1 fois					
	Règlement échelonné / trimestre					
	Règlement échelonné / mois					

Déclaration de responsabilité :

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, autorise mon enfant \_\_\_\_\_ à :

- Consommer d'éventuels goûters apportés par des camarades ;
- Être transporté en cas d'accident par les pompiers ;
- Être transporté dans un véhicule (uniquement pour les randonnées).

Souhaitez-vous nous faire part de particularités (allergies, blessures, hyperactivité, ...)

- Oui  Non

Si Oui, lesquelles :

J'autorise le Poney Club de MORNANT, qui s'engage en la plus grande précaution, au droit à l'image de mon enfant.

- Oui  Non

Je reconnais avoir pris connaissance et accepté les conditions d'inscription et le règlement intérieur de l'établissement.

- Oui  Non

J'accepte d'être recensé(e) dans le fichier informatique de l'établissement et bénéficié auprès de mon établissement d'un droit d'accès et de rectification conformément à la loi du 6 Janvier 1978 modifiée.

- Oui  Non

**Signature :**

## Règlement du Poney Club

### Règles de sécurité :

- Il est interdit de fumer et de vapoter dans les écuries et l'ensemble du Poney club.
- Le port du casque ou de la bombe est obligatoire.
- Le gilet (protection de dos) ou air bag est recommandé.
- Les chiens doivent être tenus en laisse.
- La discrétion est demandée au public afin de ne pas gêner les élèves.
- Le Poney Club n'est pas responsable des élèves en dehors des heures de cours.
- Plusieurs règles de sécurité sont à appliquer au sein du Poney Club. Elles sont affichées au bureau et à l'entrée des manèges.

### Le Club House :

- Deux Club House chauffés sont à la disposition des cavaliers ainsi qu'à leurs parents ou accompagnants.
- Vous y trouverez des sièges, fauteuils, tables, jeux, livres, distributeur de boissons chaudes et fraîches.
- Merci de ranger les affaires utilisées et de laisser les lieux propres.

### Ecuries :

- Interdiction aux poussettes, vélos, trottinettes, overboard etc...
- Laissez les lieux propres après votre passage (crottins, paille...)
- Attachez les poneys à l'aire de pansage, aux anneaux prévus à cet effet.
- Bien fermer l'eau de la douche après emploi.

### Selleries :

- Laissez les lieux propres.
- Respectez le matériel mis à disposition (selles, filets, sangles, tapis, amortisseurs).
- Remettre le matériel à sa place.
- Eteindre la lumière en sortant.

**MERCI DE RESPECTER CES QUELQUES CONSIGNES POUR LE RESPECT DE TOUS, CAVALIERS, MEMBRES DU PERSONNEL ET DES PONEYS.**

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

**DOSSIER D'INSCRIPTION**

A remettre au secrétariat du

**PONEY CLUB DE MORNANT**

518 route des Ollagnons 69440 Mornant

[secretariat@poneyclubdemornant.fr](mailto:secretariat@poneyclubdemornant.fr)

06 65 84 11 84

**A BIENTÔT**